

Chloé Frammery

Conseil de la Presse  
info@presserat.ch

Genève, le 14 juin 2020

**Concerne** : Le Temps, article du 9 mai 2020 - Articles de la déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste non respectés.

Bonjour,

Je m'adresse une nouvelle fois à vous après une première démarche de droit de réponse auprès du Temps, car je suis directement visée, diffamée et calomniée, ainsi que deux autres personnes, dans leur article du 9 mai 2020 : « Une épidémie de complotisme gagne Genève » et « Les complotistes s'enflamment » (en première page)

: <https://www.letemps.ch/suisse/complotistes-senflamment-autour-coronavirus>

Je joins à ce courrier des copies de l'article en version papier.

# Les complotistes s'enflamment

**ÉPIDÉMIE** La pandémie offre un terreau fertile aux théories du complot en tous genres. En Suisse romande, des figures très actives réunissent des milliers d'abonnés

LAURE LUGON ZUGRABU  
ET SYLVIA REVELLO  
@LaureLugon, @SylviaRevello

Ils ne liront pas cet article, ou alors pour le brûler. Il ira nourrir leur haine des médias, qu'ils considèrent comme les vassaux des autorités et les complices du grand mensonge. Les complotistes, une espèce dont chaque siècle aura enfanté une nouvelle génération, font un retour triomphant à la faveur du Covid-19. Ils font florès sur les réseaux sociaux, cristallisant les anxietés et les doutes de populations en perte de repères et prêtes à embrasser toute théorie, aussi démentie soit-elle, qui distille autre chose que les explications et tâtonnements officiels devant un virus inconnu.

En Suisse romande, et particulièrement à Genève, un petit réseau très actif réunit des centaines de milliers de vues sur la Toile. Les acteurs de cette galaxie capitalisent sur les suspicions derrière les apparences: virus fabriqué, vaccin et masques dangereux, confinement orchestré, chiffres truqués. Leur objectif avoué: «Ouvrir les yeux» des internautes sur une supposée «vérité cachée» et dénoncer les «profiteurs de la crise»: les laboratoires pharmaceutiques, les médias, les autorités, Bill Gates, l'OMS ou encore la SG. Leurs théories conspirationnistes attirent les anti-vaccins, les antisystèmes, les antimondialistes, et bien d'autres extrémistes.

**«Éteignez vos radios!»**  
Ceux-ci devraient être comblés devant les vidéos d'Éma Krusi, une jeune entrepreneuse et designer genevoise, héritière de la marque Maison Via Roma fondée par son père en 1979, et qui appelle sur YouTube à l'insurrection générale avec une hargne peu commune. Contactée, elle n'a pas souhaité s'exprimer dans un média qui a des conflits d'intérêts. Comprendre: qui est à la solde de ceux qui nous manipulent. Une thèse qu'elle développe dans sa vidéo du 3 mai, où elle dénonce «le massacre médiatique qui a été fait depuis des semaines et qu'on nous met dans la tronche pour nous faire croire qu'on va tous mourir».

Sur un ton guerrier, elle harangue: «Boulez vos chaînes de télévision, éteignez vos radios,

ne lisez pas les journaux, branchez-vous sur ceux qui combattent depuis des années pour vos libertés et qu'on traite de fous!» Son message suit: «Refusez le vaccin, refusez la peur, refusez les masques, ils vous intoxiquent, refusez de télécharger l'application, avec elle vous ne protégez pas vos proches, vous leur mettez des menottes». Et, dans un glorieux final: «A tous les dirigeants du monde, je vous rends votre merde, la peur, la haine, les mensonges, les divisions que vous avez semées, toute votre propagande».

À côté des diatribes exaltées qui fleurissent, on trouve aussi des personnages d'apparence plus inoffensive, mais au message similaire. À 76 ans, le docteur genevois Christian Tal Schaller, spécialiste des médecines non conventionnelles, est un vieux routier du complottisme. Fondateur des Editions Vivez Soleil, auteur d'ouvrages sur des méthodes telles que l'urinothérapie et la rirothérapie, ce naturo-

pathe affirme par exemple que le virus du sida n'existe pas. On retrouve aussi son nom lié inopportunistement à la secte de l'Ordre du Temple solaire (OTS) qui a conduit à un massacre en 1995. Tal Schaller avait en effet subi une perquisition pour avoir connu Luc Jourd, gourou d'un autre calibre. Mais la justice n'avait rien retenu contre lui. Il n'a pas répondu à nos sollicitations.

**«Refusez le vaccin, refusez la peur, refusez les masques, ils vous intoxiquent»**

ÉMA KRUSI, ENTREPRENEUSE ET DESIGNER GENEVOISE

Dans une vidéo diffusée le 20 avril, estampillée «Corona, je n'y crois pas», il s'adresse solennellement «aux habitants de la Terre», dénonçant «la folie de gens qui ont décidé de contrôler les autres», citant habilement un

propos d'Einstein à l'appui du sien, que voici: «Nous sommes éduqués à penser ce qu'on nous dit qu'il faut penser». Des propos liminaires qui procurent l'illusion d'appartenir à une élite éclairée, à laquelle le bon docteur va proposer le doute sur l'existence du virus et livrer son objectif caché, celui de fabriquer et d'entretenir une psychose collective à seule fin de contrôle. Au passage, Tal Schaller

adapte du complot. Dans ses vidéos, la Genevoise Chloé F. dénonce les «troubantes coïncidences» et les «manipulations» qui entourent l'épidémie. Dans sa dernière publication, qui a recueilli 10000 vues sur Facebook, elle interroge: «Emmanuel Macron a dit qu'on était en guerre. Cet ennemi invisible qu'on ne sait pas identifier est bien pratique, c'est comme le terrorisme ou le CO<sub>2</sub>. C'est un prétexte pour que les dirigeants introduisent des mesures de confinement, d'assignation à résidence, de vaccination peut-être?»

**La «voix de la résistance suisse»**

L'agitateur militante de Chloé F. ne connaît pas de limites. Elle est présentée comme la «voix de la résistance suisse» par Pro Fide Catholica, un site catholique intégriste, ouvertement antisémite et qui vante la Fraternité Saint-Pie X. Elle a activement soutenu le statut de clairvoyant aux

s'est présentée au Grand Conseil en 2018 sur la liste Égalité et Équité. Elle fait également partie du comité Stop Tisa l'accord international sur le commerce des services).

Mais elle s'est aussi illustrée il y a un an dans une vidéo tournée avec Dieudonné sur la création montaire, qui lui a valu de recevoir un prix, remis par l'humoriste lui-même, au «Bil des quenelles 2019». Une distinction qui n'a pas plu à son employeur, le Département de l'Instruction publique (DIP). Car Chloé F. est enseignante de mathématiques au cycle d'orientation. Sur dénonciation de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad), le DIP a ouvert en décembre dernier une procédure administrative à son encontre mais s'est abstenu de tout commentaire, afin de «protéger la personnalité des collaborateurs». En attendant, la jeune femme reste dans le viseur de la Cicad «compte tenu de son soutien ouvertement affiché à Dieudonné», confirme son porte-parole, Johanne Gurfinkiel. Contactée, l'intéressée, défendue par Me Charles Poncet, n'a pas souhaité s'exprimer.

**«C'est un jeu de dominos»**

À la faveur d'une crise anxieuse, les complotistes deviennent vite des stars éphémères du web, dont les followers doivent leur haine sur les voix de l'establishment. Michel Matter, conseiller national vert liberal, président de l'Association des médecins du canton de Genève (AMGe) et vice-président de la FMIH, le constate depuis quelques jours à chacune de ses interventions médiatiques. «C'est un jeu de dominos, les idéologies s'empilent. Cela a démarré avec les anti-vaccins, puis avec les adeptes du professeur Raoult, suivis des anti-Bill Gates et OMS. Je n'ai pas encore vu venir les anti-macroniques et les négationnistes. J'observe qu'aucun domino purement helvétique n'est encore apparu. Dans deux semaines, ce sera peut-être le tour de la BNS, allez savoir!» Selon l'ophtalmologue, l'énormité des théories enfile avec l'angoisse du déconfinement. «Ce qui est inquiétant, c'est que Trump n'est pas loin de ces gens-là dans certains de ses discours», conclut-il. Encore un peu et on nous servira la prophétie de l'Apocalypse. ■



LAURENT BAZART POUR LE TEMPS

**«Cette crise est une opportunité pour eux de proclamer «je vous l'avais dit»**

**MÉCANISME** Le nouveau coronavirus

proprie compréhension du monde, en

nous étions déjà dans un univers saturé

les théories conspirationnistes? Ce qui est



Cet article et l'annonce en première page sont contraires à la «Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste», en particulier aux articles 1, 3, 5, 7, 8, 10 et 11 (décrits ci-dessous et détaillés dans les propos de l'article ci-dessous, là où les expressions sont surlignées en jaune).

**Articles de la déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste non respectés dans l'article du 9 mai 2020 :**

1. **Rechercher la vérité**, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
3. **Ne publier que les informations, les documents, les images et les sons dont l'origine est connue de lui/d'elle; ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels; ne dénaturer aucun texte, document, image et son, ni l'opinion d'autrui; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées; signaler les montages photographiques et sonores.**
5. **Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.**
7. **Respecter la vie privée des personnes**, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; **s'interdire les accusations anonymes ou gratuites.**
8. **Respecter la dignité humaine; le/la journaliste doit éviter toute allusion, par le texte, l'image et le son, à l'appartenance ethnique ou nationale d'une personne, à sa religion, à son sexe ou à**

l'orientation de ses mœurs sexuelles, ainsi qu'à toute maladie ou handicap d'ordre physique ou mental, qui aurait un caractère discriminatoire; le compte rendu, par le texte, l'image et le son, de la guerre, d'actes terroristes, d'accidents et de catastrophes trouve ses limites dans le respect devant la souffrance des victimes et les sentiments de leurs proches.

**10. S'interdire de confondre le métier de journaliste avec celui de publicitaire; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs publicitaires.**

J'ai envoyé le 24 mai un droit de réponse ainsi qu'un billet d'opinion au journal Le Temps, dont la rédaction a refusé de les publier.

Reprenons point par point les expressions les plus significatives rédigées dans l'article du 9 mai :

1. « Qui les profère ? C'est une galaxie lâche mais qui, au vu de son succès, sait tout à fait comment capitaliser sur les angoisses et sur l'incertitude que la pandémie fait naître. »

=> Les expressions « proférer », « lâche », « sait capitaliser sur les angoisses et sur l'incertitude » sont diffamatoires et ont vocation à nous faire passer pour des manipulatrices, qui profiteraient de la faiblesse des gens pour se faire mousser. C'est faux et c'est calomnieux.

#### **Articles non respectés :**

1. Rechercher la vérité, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
3. Ne publier que les informations, les documents, les images et les sons dont l'origine est connue de lui/d'elle; ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels; ne dénaturer aucun texte, document, image et son, ni l'opinion d'autrui; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées; signaler les montages photographiques et sonores.
5. Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.
7. Respecter la vie privée des personnes, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; s'interdire les accusations anonymes ou gratuites.
8. Respecter la dignité humaine; le/la journaliste doit éviter toute allusion, par le texte, l'image et le son, à l'appartenance ethnique ou nationale d'une personne, à sa religion, à son sexe ou à l'orientation de ses mœurs sexuelles, ainsi qu'à toute maladie ou handicap d'ordre physique ou mental, qui aurait un caractère discriminatoire; le compte rendu, par le texte, l'image et le son, de la guerre, d'actes terroristes, d'accidents et de catastrophes trouve ses limites dans le respect devant la souffrance des victimes et les sentiments de leurs proches.

2. « Ils ne liront pas cet article, ou alors pour le brûler. »

=> C'est un procès d'intention. Qu'en savez-vous de ce que nous pensons et voulons ? La preuve que vos projections sont erronées est par exemple que j'ai lu votre article, et que je le rectifie. Les intentions qui nous sont prêtées sont criminelles (« le brûler »), c'est de la diffamation. Je ne souhaite pas brûler cet article, même s'il est hautement calomnieux et manipulateur.

#### **Articles non respectés :**

1. Rechercher la vérité, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en

puissent être les conséquences pour lui-même.

**3. Ne publier que les informations, les documents, les images et les sons dont l'origine est connue de lui/d'elle; ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels; ne dénaturer aucun texte, document, image et son, ni l'opinion d'autrui; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées; signaler les montages photographiques et sonores.**

**5. Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.**

**7. Respecter la vie privée des personnes, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; s'interdire les accusations anonymes ou gratuites.**

### 3. « Il ira nourrir leur haine des médias »

=> Encore une fois, c'est un procès d'intention. Qu'est-ce qui vous permet d'affirmer que nous haïrions les médias ? Je n'ai pas de haine pour quiconque.

**Articles non respectés :**

**1. Rechercher la vérité, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.**

**3. Ne publier que les informations, les documents, les images et les sons dont l'origine est connue de lui/d'elle; ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels; ne dénaturer aucun texte, document, image et son, ni l'opinion d'autrui; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées; signaler les montages photographiques et sonores.**

**5. Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.**

**7. Respecter la vie privée des personnes, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; s'interdire les accusations anonymes ou gratuites.**

### 4. « Les complotistes, une espèce dont chaque siècle aura enfanté une nouvelle génération [...] »

=> Le mot « complotiste » désigne un défenseur d'une théorie du complot et est dépeint dans les médias comme synonyme de « délirant », « fou », « dangereux ». Une théorie du complot est, selon Wikipedia, une hypothèse qui propose d'expliquer un événement par l'action concertée et secrète d'un groupe de personnes. Or ce que j'ai présenté dans ma vidéo du 13 avril est l'alliance vaccinale Gavi (basée à Genève, 40 rue du Pommier) et l'alliance ID2020, ainsi que les associations et les personnes qui y participent, de façon officielle et déclarée. Les sites officiels de ces deux alliances et de la Fondation qui détaillent cela sont publics, il n'y a rien de secret :

<https://www.gavi.org/fr/notre-alliance/a-propos>

<https://id2020.org/alliance>

J'ai aussi parlé de la Fondation Rockefeller et de l'étendue de ses travaux, ainsi que de la Fondation Bill & Melinda Gates, dont les activités sont décrites respectivement sur leurs sites officiels, sur le site officiel de l'OMS, sur le site officiel de Gavi et sur leur fiche Wikipedia :

[www.rockefellerfoundation.org/about-us/our-history/](http://www.rockefellerfoundation.org/about-us/our-history/)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/John\\_Davison\\_Rockefeller](https://fr.wikipedia.org/wiki/John_Davison_Rockefeller)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Fondation\\_Rockefeller](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fondation_Rockefeller)

<https://www.gavi.org/fr/modele-de-fonctionnement/modele-de-partenariat-de-gavi/la-fondation-bill-melinda>

<http://open.who.int/2020-21/budget-and-financing/flow>  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Fondation\\_Bill-et-Melinda-Gates](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fondation_Bill-et-Melinda-Gates)  
<https://www.gatesfoundation.org/>

Le mot « espèce » désigne une « catégorie distinctes ». Or je ne fais partie d'aucune catégorie ni communauté. Ce terme me fait passer pour une personne « anormale », « différente de la majorité » et ainsi tend à catégoriser mes propos comme « non recevables » car prétendument « différents ou anormaux ».

Ces termes « Les complotistes, une espèce [...] » ne s'appliquent donc pas.

#### **Articles non respectés :**

**5. Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.**

**8. Respecter la dignité humaine; le/la journaliste doit éviter toute allusion, par le texte, l'image et le son, à l'appartenance ethnique ou nationale d'une personne, à sa religion, à son sexe ou à l'orientation de ses mœurs sexuelles, ainsi qu'à toute maladie ou handicap d'ordre physique ou mental, qui aurait un caractère discriminatoire; le compte rendu, par le texte, l'image et le son, de la guerre, d'actes terroristes, d'accidents et de catastrophes trouve ses limites dans le respect devant la souffrance des victimes et les sentiments de leurs proches.**

#### **5. « prêtes à embrasser toute théorie, aussi démente soit-elle »**

=> Les journalistes disent ouvertement que la population est prête à adhérer aux théories démentes, qui se rapportent à la proposition précédente qui nous décrit comme les défenseurs de ce genre de théorie. Nos propos sont donc qualifiés de « déments » alors qu'ils relatent des faits aisément vérifiables.

#### **Articles non respectés :**

**1. Rechercher la vérité, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.**

**5. Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.**

**7. Respecter la vie privée des personnes, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; s'interdire les accusations anonymes ou gratuites.**

#### **6. « Les acteurs de cette galaxie capitalisent »**

=> Encore une fois, nous sommes qualifiés par les deux journalistes qui ont rédigé cet article d'« acteurs » d'une « galaxie », donc jouant un rôle, ce qui implique que nous ne serions pas sincères, et ceci dans un espace (galaxie) lointain, déconnecté de la réalité terrestre. Nous sommes dépeintes comme des « extra-terrestres. Le verbe « capitaliser » signifie « amasser de l'argent », « tirer un profit pécuniaire à partir de », or nous ne tirons et n'avons pas l'intention de tirer le moindre profit des faits que nous présentons et qui sont publics.

**1. Rechercher la vérité, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.**

**3. Ne publier que les informations, les documents, les images et les sons dont l'origine est connue de lui/d'elle; ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels; ne dénaturer aucun texte, document, image et son, ni l'opinion d'autrui; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées; signaler les montages photographiques et sonores.**

**5. Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.**

**7. Respecter la vie privée des personnes, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; s'interdire les accusations anonymes ou gratuites.**

**7. « une supposée « vérité cachée »**

=> Ce que nous exposons n'est ni supposé, ni caché. Tout est sur des sites officiels publics.

**Articles non respectés :**

**1. Rechercher la vérité, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.**

**5. Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.**

**8. « Leurs théories conspirationnistes attirent les anti-vaccins, les antisystèmes, les antimondialistes, et bien d'autres extrémistes »**

=> L'expression « leurs théories conspirationnistes » fait à nouveau référence à une hypothèse qui propose d'expliquer un événement par l'action concertée et secrète d'un groupe de personnes. Or, comme déjà expliqué, je n'ai fait que décrire les alliances ainsi que les associations et les personnes qui y participent, de façon officielle et déclarée. Donc cette expression « Leurs théories conspirationnistes » est fautive, en plus de discréditer mes propos.

Le mot « extrémistes », qui m'est associé, signifie « partisan d'une doctrine poussée jusqu'à ses limites, ses conséquences extrêmes, personne qui a des opinions extrêmes », ce mot est connoté très péjorativement, invoque une « doctrine », se rapproche de celui de « secte ». Or je ne suis pas extrémiste ni sectaire, et n'attire pas d'extrémistes. Qu'est-ce qui vous permet de proférer de telles accusations ? Si vous lisez les centaines de commentaires sous mes vidéos, vous constaterez qu'ils sont pour la grande majorité modérés et bienveillants. Ce terme « extrémistes » est erroné.

**Articles non respectés :**

**1. Rechercher la vérité, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.**

**3. Ne publier que les informations, les documents, les images et les sons dont l'origine est connue de lui/d'elle; ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels; ne dénaturer aucun texte, document, image et son, ni l'opinion d'autrui; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées; signaler les montages photographiques et sonores.**

**5. Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.**

**7. Respecter la vie privée des personnes, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; s'interdire les accusations anonymes ou gratuites.**

**8. Respecter la dignité humaine; le/la journaliste doit éviter toute allusion, par le texte, l'image et le son, à l'appartenance ethnique ou nationale d'une personne, à sa religion, à son sexe ou à l'orientation de ses mœurs sexuelles, ainsi qu'à toute maladie ou handicap d'ordre physique ou mental, qui aurait un caractère discriminatoire; le compte rendu, par le texte, l'image et le son, de la guerre, d'actes terroristes, d'accidents et de catastrophes trouve ses limites dans le respect devant la souffrance des victimes et les sentiments de leurs proches.**

**10. S'interdire de confondre le métier de journaliste avec celui de publicitaire; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs publicitaires (Labos pharma).**

## 9. « L'agitation militante de Chloé F »

=> Je suis directement citée et je suis taxée de faire de « l'agitation » militante. Ce terme est faux car je ne m'agite pas, je fais des actions, qui sont suivies d'effets. Comme lorsque j'envoie des courriers aux communes du canton afin de leur faire connaître le traité de Libre-échange TiSA afin qu'elles se déclarent « zone hors TiSA ». 14 communes se sont ainsi déclarées « zones hors TiSA », dont la Ville de Genève (qui a posé 8 drapeaux « STOP TISA » sur le pont du Mont-Blanc durant 2 semaines en avril 2017), ainsi que le canton de Genève, et 3 autres cantons. Ou lorsque je participe à l'organisation de manifestations comme lors des mobilisations de novembre et décembre 2015 pour défendre la fonction publique, qui ont réuni 8 000 à 11 000 personnes durant 7 jours ou la chaîne humaine du 31 août 2019 devant l'ONU pour remettre un dossier sur les violences policières en France au Haut commissariat des droits de l'homme. J'ai également fondé une liste citoyenne pour l'élection du Grand Conseil en 2018, dont le programme explique nos valeurs et nos objectifs, essentiellement inspiré de la déclaration universelle des droits humains. Je ne m'agite pas, j'agis. Ce terme « agitation » est erroné et diffamatoire.

### Articles non respectés :

1. Rechercher la vérité, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
3. Ne publier que les informations, les documents, les images et les sons dont l'origine est connue de lui/d'elle; ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels; ne dénaturer aucun texte, document, image et son, ni l'opinion d'autrui; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées; signaler les montages photographiques et sonores.
5. Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.
7. Respecter la vie privée des personnes, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; s'interdire les accusations anonymes ou gratuites.

## 10. « Elle est présentée comme la « voix de la résistance » par Pro Fide Catholica, un site catholique intégriste, ouvertement antisémite »

=> Je suis encore une fois associée à une entité qui serait « catholique intégriste » et « antisémite ». Or je suis athée, donc pas « catholique intégriste ». Je ne suis pas non plus antisémite. De plus, qu'est-ce qui vous permet d'affirmer que le site Pro Fide Catholica soit « intégriste » et « antisémite » ? Vous ne donnez pas de sources pour cela, ni pour les autres affirmations qui sont dans cet article. Ces sous-entendus donnent une image de moi très éloignée de la réalité.

### Articles non respectés :

1. Rechercher la vérité, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
3. Ne publier que les informations, les documents, les images et les sons dont l'origine est connue de lui/d'elle; ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels; ne dénaturer aucun texte, document, image et son, ni l'opinion d'autrui; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées; signaler les montages photographiques et sonores.
5. Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.
7. Respecter la vie privée des personnes, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; s'interdire les accusations anonymes ou gratuites.

**8. Respecter la dignité humaine; le/la journaliste doit éviter toute allusion, par le texte, l'image et le son, à l'appartenance ethnique ou nationale d'une personne, à sa religion, à son sexe ou à l'orientation de ses mœurs sexuelles, ainsi qu'à toute maladie ou handicap d'ordre physique ou mental, qui aurait un caractère discriminatoire; le compte rendu, par le texte, l'image et le son, de la guerre, d'actes terroristes, d'accidents et de catastrophes trouve ses limites dans le respect devant la souffrance des victimes et les sentiments de leurs proches.**

**11.** « Mais elle s'est aussi illustrée il y a un an dans une vidéo tournée avec Dieudonné sur la création monétaire, **qui lui a valu de recevoir un prix**, remis par l'humoriste lui-même, au « Bal des quenelles 2019 ». »

=> C'est encore une fois erroné. La vidéo que j'ai faite avec Dieudonné ne m'a pas valu de recevoir un prix.

**Articles non respectés :**

- 1. Rechercher la vérité, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.**
- 5. Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.**

**12.** « **Une distinction qui n'a pas plu à son employeur, le Département de l'Instruction publique (DIP).** »

=> Faux encore une fois. Il n'est fait mention d'aucun prix et d'aucune distinction que j'aurais reçue dans le courrier du 2 décembre qui me signifiait un entretien de service. Ce qui n'a pas plu à mon employeur est que je m'adresse à des conseillers d'Etat (que je connais personnellement) sur Facebook, que j'ai eu 3 ou 4 arrivées tardives de 2-3 minutes il y a 4 ans lorsque je subissais du harcèlement moral sur mon lieu de travail, que la CICAD envoie à la Conseillère d'Etat Madame Anne Emery Torracinta un courrier me concernant (disant je m'affiche ouvertement avec Dieudonné, que j'ai dit dans une interview qui a été présente moins d'1 mois sur internet qu'il fallait « arrêter cet acharnement contre cet homme » et que je ne prononce aucune parole antisémite).

**Articles non respectés :**

- 1. Rechercher la vérité, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.**
- 3. Ne publier que les informations, les documents, les images et les sons dont l'origine est connue de lui/d'elle; ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels; ne dénaturer aucun texte, document, image et son, ni l'opinion d'autrui; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées; signaler les montages photographiques et sonores.**
- 5. Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.**

**13.** « A la faveur d'une crise anxiogène, les complotistes deviennent vite des stars éphémères du web, dont **les followers déversent leur haine** sur les voix de l'establishment. »

=> Mes « followers » ne déversent pas de propos haineux. Si vous lisez les centaines de commentaires sous mes vidéos, vous constaterez qu'ils sont pour la grande majorité

modérés et bienveillants. Cette phrase est encore une fois erronée.

**Articles non respectés :**

**1. Rechercher la vérité, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.**

**5. Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.**

**7. Respecter la vie privée des personnes, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; s'interdire les accusations anonymes ou gratuites.**

\*\*\*\*\*

**Réponse de David Haerberli (Le Temps) :**

Le 4 juin 2020 à 17:33, David Haerberli <[david.haerberli@letemps.ch](mailto:david.haerberli@letemps.ch)> a écrit :

Chère Madame,

A toutes fins utiles, nous faisons suite à votre courriel du 24 mai 2020, en lequel vous vous référeriez à votre message du 20 mai dernier et qui nous a été adressé par formulaire de contact.

De ce que l'on comprend, il s'agirait là d'un texte en droit de réponse.

Ce texte ne sera pas publié, dans la mesure où il ne répond pas aux conditions posées par les articles 28g et suivants du Code Civil.

Il est notamment relevé que le texte en question ne respecte pas les formes que doit avoir un droit de réponse et qu'il porte des assertions qui ne relèvent pas de faits.

Ne disposant pas de votre adresse postale, nous vous adressons en l'état la présente correspondance par courriel ; nous vous l'envoyons à première demande par courrier signé, moyennant l'indication de cette adresse.

Avec nos salutations distinguées,

Pour le Temps SA,

David Haerberli

Rédacteur en chef adjoint

Responsable de la rédaction genevoise

Le Temps

Ringier Axel Springer Suisse SA

Rue Jean-Violette 10

1205 Genève

Suisse

T + 41 58 269 28 79

M + 41 78 642 22 04

F + 41 21 331 70 01

[david.haerberli@letemps.ch](mailto:david.haerberli@letemps.ch)

[www.ringieraxelspringer.ch](http://www.ringieraxelspringer.ch)

Twitter: [@David\\_Haerberli](https://twitter.com/David_Haerberli)

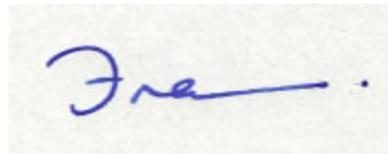
\*\*\*\*\*

Je n'ai pour l'instant pas entamé de procédure judiciaire à l'encontre du Temps et des deux journalistes qui m'ont diffamée et calomniée dans cet article : Laure Lugon et Sylvia Revello. Mais cette possibilité n'est pas exclue.

Merci pour votre traitement de cette situation.

Je joins à ce courrier le mail écrit à la rédaction du Temps le 24 mai 2020.

Avec mes meilleurs messages et dans l'attente de votre réponse,



Chloé F.